



Entretien routier

Mars 2012

La végétation au bord de nos routes

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



Direction interdépartementale des Routes Centre-Ouest
42 avenue des Bénédictins, 87032 Limoges Cedex

Engagement de la DIR Le développement durable

édito

La gestion des **dépendances vertes** (accotements, talus, délaissés, boucles d'échangeur) des 1150 km de routes nationales gérées par la DIR Centre-Ouest représente un enjeu énorme.

Il s'agit en fait de relever un quadruple défi :

- répondre aux attentes sociétales (assurer la sécurité des usagers/intégrer les exigences des collectivités locales et des riverains/assurer la durabilité du patrimoine) ;
- limiter les impacts sur l'environnement (la biodiversité, la qualité des eaux, etc.) ;
- optimiser les moyens mis à notre disposition ;
- et enfin, préserver la sécurité et la santé des agents qui assurent l'entretien de ces surfaces (cela représente la moitié du temps de travail des agents d'exploitation).

C'est dans l'objectif de concilier ces différents aspects que la DIR Centre-Ouest met en œuvre une nouvelle politique d'entretien. Désormais, il s'agit d'entretenir le juste nécessaire au moment approprié. Certains de nos usagers, confrontés à des friches végétales pourraient juger que le travail est mal réalisé !

Or, bien au contraire, en s'inscrivant dans les valeurs du développement durable, à l'instar de ce que font de très nombreuses collectivités territoriales pour l'entretien des espaces verts, tous les agents de la DIR peuvent être fiers de contribuer à la mise en œuvre de ces nouvelles pratiques. D'autant plus fiers lorsqu'ils sont compris par leurs interlocuteurs au quotidien (usagers, riverains, élus...). C'est l'objectif de cette publication qui se veut simple et didactique pour faciliter l'appropriation par tous des évolutions en cours.

Roland Bonnet

Directeur de publication : Roland Bonnet

Rédacteur en chef : Benoît Prévost Revol - Fabrice Saliba

Maquette et infographie : Angéline Mery

Crédits photos : Sébastien Clopeau, Daniel Dang, Denis Noël

Impression : Service de Diffusion de la Gendarmerie

DIR Centre-Ouest, 42 avenue des Bénédictins, 87032 Limoges Cedex

Téléphone : 05 87 50 60 00 - Télécopie : 05 87 50 60 49

courriel : DIR-Centre-Ouest@developpement-durable.gouv.fr

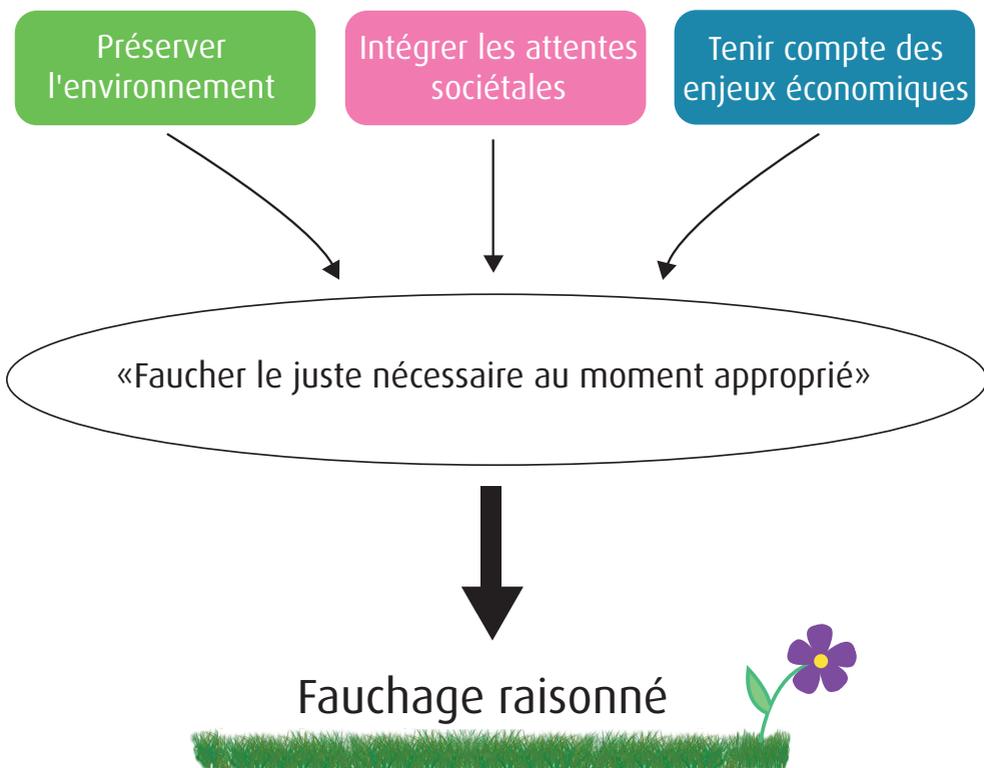
internet : www.DIRCentreOuest.fr

Changement de nos pratiques de gestion de la végétation au bord de nos routes

Un entretien moins systématique mais plus ciblé,
un traitement attentif et respectueux

La route est un lieu artificiel,
à nous de lui apporter
un caractère
naturel

Les dépendances vertes participent
à l'équilibre des espaces naturels



Les dépendances vertes

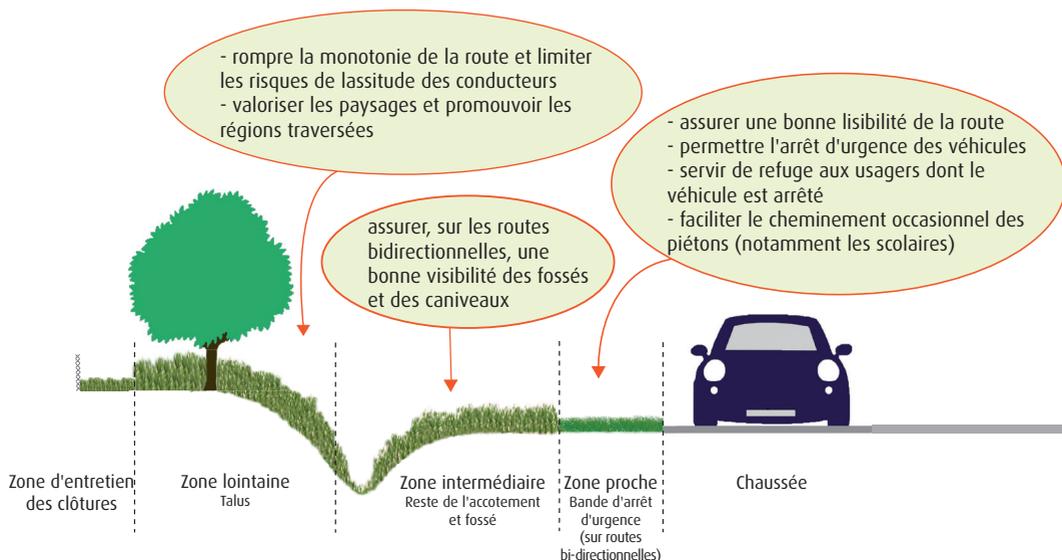
Qu'est-ce que c'est ?

Les dépendances vertes représentent l'ensemble des terrains végétalisés accessoires à la route tels que les accotements, les fossés, les talus, les terre-pleins, les aires de repos et les points d'arrêt.

Le patrimoine de la DIR Centre-Ouest

Le patrimoine végétal de la DIR Centre-Ouest s'étend le long de 1125 km. Sur les routes à chaussées séparées, ce patrimoine comprend également les terre pleins végétalisés et 15 aires de repos.

Le rôle des dépendances

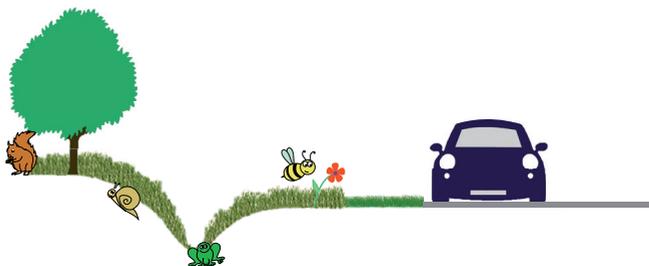


Les dépendances vertes

Les enjeux

Préserver l'environnement

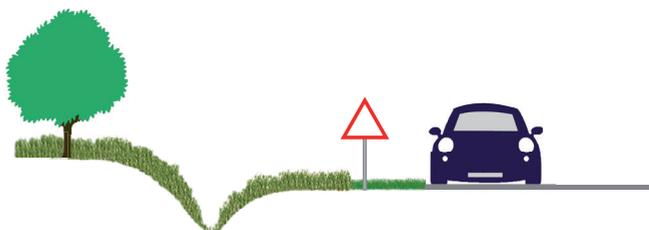
- Ancrer la route dans le paysage du territoire ;
- Limiter l'impact artificiel de la route et redonner son rôle d'espace naturel ;
- Intégrer les dépendances vertes aux corridors écologiques.



Intégrer les attentes sociétales

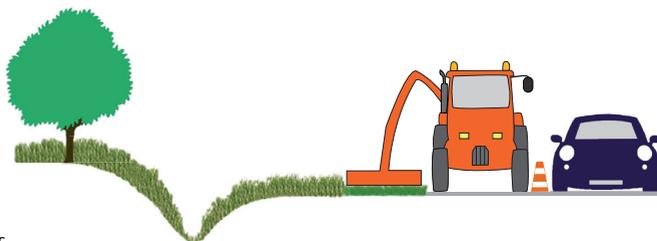
Assurer une fonction de sécurité :

- Maintenir la visibilité de la signalisation ;
- Garantir la visibilité et la lisibilité de la route ;
- Cheminement des piétons (aires de repos, proximité des habitats) ;
- Réduire l'exposition de nos agents.



Tenir compte des enjeux économiques

- Minimiser la gêne des usagers ;
- Optimiser les opérations d'entretien (45% du temps de travail annuel des agents) ;
- Maintenir le caractère fonctionnel des équipements (écoulement, maintien des ouvrages).



Le fauchage

Pourquoi coupe-t-on ?

- Garantir la sécurité des usagers (lisibilité de la route ...);



- Maintenir les fonctions techniques des dépendances (écoulement des eaux ...);



- Contenir à long terme la végétation (les racines nuisent à la pérennité des ouvrages ...).

Pourquoi modérer les coupes ?

- Préserver la biodiversité ;
- Conserver la qualité paysagère et naturelle des espaces routiers.



Les trois grands principes du fauchage raisonné :

- Tendre vers l'abandon des produits phytosanitaires ;
- Diminuer le nombre de passes ;
- Hauteur de coupe pas en dessous de 8 cm
 - Limiter les graminées au profit des fleurs,
 - Faucher juste avant la germination des graminées.

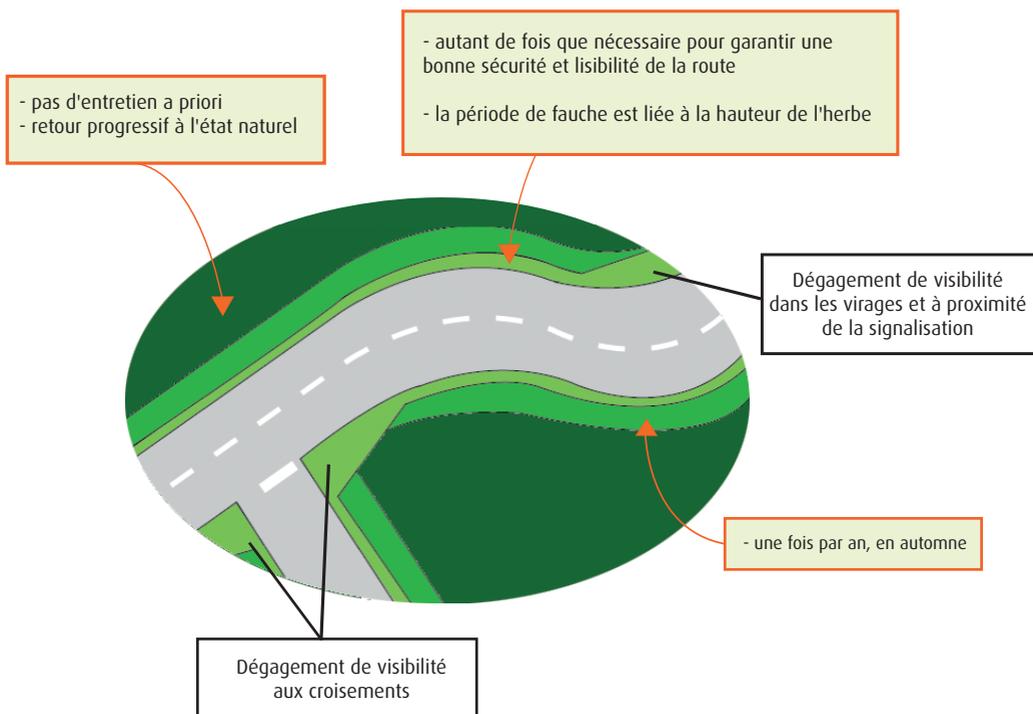
A quelle période ?

- En zone proche, maintien régulier de la hauteur ;
- En zone intermédiaire, on évite les périodes de reproduction et on privilégie la période de repos végétatif.

**Faucher le juste nécessaire
au moment approprié**

Le fauchage

Dégagements de sécurité et périodes de fauchage



Le fauchage raisonné est réalisé avant tout pour assurer la sécurité des usagers et maintenir la viabilité des infrastructures routières

Les hommes

Les risques

L'outillage

Outillage dangereux :

- Roto faucheuse (chantier de fauchage sur terrain plat) ;
- Faucheuse débroussailluse : délicate à piloter mais adaptée à toutes les conditions de fauchage (fossés, talus ...)



- Broyeuse ;
- Débroussailluse à main pour les accès difficiles ;
- Port d'équipement de protection (casques, gants, combinaisons).



Les produits

- L'utilisation des produits phytosanitaires se réduit d'année en année et se limite à des endroits particuliers, difficiles d'accès ;
- Dans certains endroits, il faut choisir entre l'utilisation de produits dangereux ou bien la mise en danger des agents ;
- Les zones seront donc étudiées au cas par cas pour arriver au meilleur compromis.

Périodes de chaleur

L'entretien des zones proches est souvent programmé en période de chaleur :

- Rythme décalé, organisation du travail différente ;
- Conditions de travail difficiles.

Les zones de travaux

- Bord des routes : les risques liés à la circulation entraînent de nombreux accidents ;



- Terrains non stabilisés (talus) : risques d'accidents.

Les aires de repos



L'aire de repos est par définition un endroit où l'automobiliste devient piéton. Ses besoins sont de se détendre en cheminant, en pique-niquant, en faisant jouer ses enfants ...

La notion de confort des aires de repos implique donc un entretien régulier :

- hauteur de coupe basse ;
- pas de phytosanitaire : produits dangereux (aires de repos, pique-nique...).

L'élagage

- veille phytosanitaire ;
- élagage si nécessaire ;
- obstacles latéraux ;
- traitements particuliers tels que l'enlèvement d'arbres menaçants sous-traités.



Les moyens

Inventaire du matériel de la DIR Centre-Ouest

Outre l'outillage courant (débroussailleuses, tronçonneuses ...) la DIR Centre-Ouest dispose de :

- Tracteurs épareuses : ce sont les engins traditionnels de l'entretien des bords de routes ;
- Tracteurs de montagne : ces engins développés à l'origine pour la montagne nous permettent de traiter les talus ;
- Faucheuses sous glissières : ces engins plus adaptés sont acquis pour faucher les endroits jusqu'alors traités soit par phytosanitaires soit par débroussailleuse manuelle et balayeuse.



Tracteur épareuse



Faucheuse sous glissières



Tracteur de montagne



Débroussailleuse

Le calendrier

Actions d'entretien par périodes



Printemps
Été



La zone proche est fauchée autant de fois que nécessaire afin de maîtriser la hauteur de la végétation

Pour la zone intermédiaire, on évite les périodes de reproduction et on privilégie la période de repos végétatif

Coupe de sécurité :
garantir la lisibilité de la route



Automne
Hiver



Entretien minimum pour favoriser un retour contrôlé à l'état naturel

Garantir la pérennité
des ouvrages

Moins d'automatisme, plus d'observation



**Direction interdépartementale des Routes
Centre-Ouest**

42 avenue des Bénédictins - 87032 Limoges Cedex

Tél. 33 (0)5 87 50 60 00

Fax. 33 (0)5 87 50 60 49